

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société EI SACEM dont le siège social est situé au 180, route des Prés Rollier, ZAC de Bromines, 74330 Sillingy, Tél 04 50 24 32 44 SASU au capital de 500 000 €, RCS Lyon 390 929 974, et toute personne physique ou morale souhaitant procéder à l'achat d'armoires électriques.

GENERALITES

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les transactions effectuées par la société EI SACEM en l'absence d'un contrat spécifique stipulant expressément les points sur lesquels nous acceptons de déroger. Le contrat de vente ne devient exécutoire qu'après notre acceptation expresse du bon de commande du client par un accusé de réception.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Ces conditions annulent et remplacent les conditions générales d'achat de nos clients et ne sauraient, en aucun cas, être écartées par ces derniers, même par des stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commande. Les engagements contractés verbalement par nos agents ne deviennent valables et définitifs qu'après avoir été confirmés par un accusé de réception.

ACCUSE DE RECEPTION

Toute commande est suivie de notre part de l'envoi d'un accusé de réception. Ce dernier implique l'acceptation sans réserve du libellé de notre confirmation. Lorsque l'acheteur n'a pas formulé de réclamation écrite dans les deux jours qui suivent l'envoi de l'AR, celui-ci constitue un contrat de vente entre nous.

FOURNITURES - ESSAIS

Les spécifications mentionnées sur nos catalogues ou imprimés publicitaires n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons le droit d'apporter à nos appareils toute modification que nous jugerions opportune ; même après acceptation de la commande sans que toutefois les caractéristiques essentielles puissent s'en trouver affectées. Toute modification aux commandes en qualité et en quantité, devra au préalable être acceptée par nous.

DELAIS

Les délais annoncés ne constituent jamais un engagement ferme de livrer à date fixe. Tous les cas fortuits ou de force majeure, notamment les grèves, guerres, émeutes, lock-out, interruption de transport, pénurie de matière première prolongent d'autant les délais et dégagent notre responsabilité. Sauf convention spéciale, il ne pourra donc pas nous être appliqué d'amende, pénalité ou retenue pour retard.

LIVRAISON ET TRANSFERT DE PROPRIETE

La livraison est réputée faite dans nos usines. Elle est réalisée par simple avis de mise à disposition. Tiennent lieu d'un tel avis la remise directe à l'acheteur ou la délivrance du matériel à un transporteur. Le principe de la livraison dans nos usines ne subira aucune dérogation du fait des modalités pratiques de la livraison (remise franco gare, à domicile ...). Le transfert des risques et de la responsabilité du matériel vendu a lieu au moment de la livraison.

L'acheteur doit prendre possession du matériel dans les dix jours de l'avis de mise à disposition. S'il en est autrement, il y a de plein droit facturation des frais de magasinage et de stockage. Ces dispositions ne modifient en rien les obligations de paiement de la fourniture.

RESERVE DE PROPRIETE

Nous conservons la propriété des matériels vendus jusqu'au paiement intégral du montant de la commande. Le paiement sera caractérisé par l'encaissement effectif des chèques ou autres effets de commerce.

EMBALLAGE - TRANSPORT

Nos prix intègrent un emballage standard sur palette filmée ; sur demande client, des emballages spéciaux peuvent être réalisés moyennant une plus-value à déterminer.

Sauf mention contraire sur notre offre de prix ou accusé de réception de commande nos prix s'entendent matériel à disposition en nos locaux. Sauf mention spéciale, toutes opérations d'assurance, manutention, amené à pied d'œuvre sont à la charge du destinataire. Il lui appartient de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs.

PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes et frais accessoires. Sauf convention particulière, ils sont établis en fonctions des conditions économiques en vigueur.

Le montant de la livraison sera calculé en fonction des prix pratiqués au jour de l'expédition.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le Tribunal de commerce de Lyon est le seul compétent.

RECLAMATIONS - RETOURS

Lors de la livraison, il appartient au client de vérifier le bon état de la marchandise livrée. En cas de dommages il devra :

Inscrire sur les documents de transport des réserves claires précises et complètes. Confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours suivant la réception. En aucun cas la responsabilité de notre entreprise ne pourra être retenue pour les marchandises à l'occasion de leur transport.

En cas de livraison de marchandises non conformes aux spécifications de la commande, la responsabilité de notre société sera strictement limitée à l'obligation de remplacement des marchandises non conformes, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Aucune réclamation datant de plus de trois jours après réception des marchandises ne pourra être prise en considération.

Aucune marchandise ne pourra nous être retournée sans notre accord préalable formel.

Si un tel accord intervenait, les marchandises devraient nous être retournées en port payé ; leur valeur serait alors évaluée en fonction de leur état.

Les marchandises faisant l'objet d'une fabrication spéciale ne pourront en aucun cas être reprises ou échangées.

PAIEMENT

La mise à disposition du matériel conditionne la création de la facture et l'obligation de règlement.

Sauf conditions particulières convenues d'avance et acceptées par écrit, les marchandises et prestations sont payables comptant sans escompte à réception de facture. La mise à disposition constitue le

fait générateur de la facturation. Les termes de paiement ne peuvent être retardés pour quelque motif que ce soit.

En cas de retard de paiement aux dates stipulées, les sommes dues produiront des intérêts, hors taxes, taxes en sus, de plein droit et sans formalité le premier jour de retard et jusqu'au paiement complet sur la base du taux légal majoré de 5 points. En cas de recouvrement contentieux, les frais seront intégralement à la charge de l'acheteur.

Par ailleurs tout retard de paiement entraîne de plein droit au bénéfice du vendeur et à son seul choix : l'exigibilité immédiate et anticipée de tout l'encours.

La suspension de la livraison des commandes en cours.

La remise en question des conditions particulières de paiement éventuellement consenties.

Le vendeur est expressément dispensé de notifier préalablement au client la mise en œuvre de chacune de ces dispositions et ceci par dérogation expresse aux articles 1146 et 1153 du code civil ; le simple envoi d'une lettre de relance recommandée avec accusé de réception autorise le vendeur à recourir à chacune de ces dispositions.

En fin l'octroi au client du bénéfice de conditions particulières est effectué à la seule discrétion de la société qui se réserve le droit à tout moment et pour tout motif, notamment financier, de les modifier sans avoir à en justifier les raisons.

GARANTIE

La durée de la garantie est de 1 an à compter de la date de livraison des matériels ; notre responsabilité pendant cette période est limitée à la réparation de tout vice de matière ou de construction à l'exclusion de tout défaut provenant notamment de l'usure normale, du transport, d'une mauvaise utilisation ou installation, des cas fortuits ou de force majeure ...

Elle comprend la réparation ou le remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses. Celles-ci devront nous être retournées, le transport étant à la charge du client. Ces pièces restent notre propriété.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la durée de garantie ne peut avoir pour effet de rallonger la durée de cette dernière.

DROITS À L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Le client autorise par la présente la société EI SACEM à utiliser pleinement et de façon illimitée tout ou partie des déclarations, interviews, photos ou prestations, ainsi que son image enregistrée à l'occasion de tournages.

Le client est informé que sa prestation, ses déclarations ou interviews ne pourront donner lieu à aucune rémunération.

Le client autorise la société EI SACEM, à titre gracieux, à reproduire sur tout support connu ou inconnu à ce jour et à représenter sur tout support et par tout moyen (notamment par télédiffusion hertzienne, câble, satellite, diffusion sur réseaux, notamment sur Internet, projection en salles, exploitation vidéographique), tant les enregistrements de ses interventions, que son image et sa voix, dans le monde entier et pour une durée illimitée, de manière à permettre la meilleure exploitation commerciale et non commerciale de la réalisation, ainsi que la promotion de celle-ci.

En contrepartie, la société EI SACEM s'engage à ne jamais porter atteinte à ses déclarations.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles collectées par l'entreprise sont enregistrées dans son fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).